

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 15 septembre 2017

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Laurent ROUSSELOT – Mme Annette RODIER – M. Pascal FERRARD - Mme Thérèse LALOGÉ - Mme Petra LAURAIN - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - Mme Agnès JEANMICHEL - Mme Marlène. CLEMENT - M. Régis BELGERI - Mme Sylvie PALUMBO

Absents - Excusés : Mme Christine BOUYER - M. Jean-Claude HATIER
Mme Nicole DELAVILLE pourvoir à Mr Jean-Marc BOUSCHBACHER
M. Thibault HEINTZ pourvoir à Mr L. ROUSSELOT

Date de la convocation : 8 septembre 2017

Début du conseil : 20 h 30

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

- 1 - Modification du tableau des effectifs
 - 2 - Protection des captages : achat terrain
 - 3 - Comité de Jumelage : subvention exceptionnelle
 - 4 - Transports scolaires collège : participation
 - 5 - SDANC : participations 2017
 - 6 - Station d'épuration : achat de terrain
 - 7 - Budget assainissement : vote de crédits
 - 8 - R.P.Q.S : eau et assainissement
- Informations et questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Agnès JEANMICHEL est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 21 juillet 2017 Monsieur le Maire demande si des conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (délibération n° 2017.09.15/01)

Monsieur le maire informe les membres du Conseil qu'il a lancé, par le biais de "pôle emploi", un appel à candidature pour le recrutement d'un agent des services techniques polyvalent ayant une expérience en travaux de réseaux d'eau et d'assainissement afin que celui-ci soit en binôme avec notre fontainier.

Après examen des candidatures reçues, Monsieur Kévin MICHAUX âgé de 19 ans, titulaire d'un BAC PRO travaux publics (assainissement) avec niveau 1^{ère} année de BTS demeurant à FIGNÉVELLE a été retenu.

Monsieur DESVERNES propose son recrutement en CDD d'une durée d'un an.

Il signale également le manque de personnel : congés annuels, absences et congés de maladie (5 dans les deux semaines à venir).

A l'unanimité, le Conseil Municipal, entérine le choix décrit ci-dessus.

2 – PROTECTION DES CAPTAGES : achat d'un terrain (délibération n° 2017.09.15/02)

Monsieur le Maire explique que pour respecter la mise en place du périmètre immédiat de protection (pose des clôtures) du captage des sources "Bonneval" situé en forêt de Saint-Baslemont, il est nécessaire de faire une acquisition partielle de terrain, soit 125 m² de la parcelle cadastrée C 94 appartenant à la S.C.I de la CNP pour un montant de 500 € + les frais de notaire.

Les conventions concernant les captages ainsi que pour les passages des canalisations sur les communes de Relanges, Lignéville, Saint Baslemont sont signées. Les arbres situés sur ces périmètres seront abattus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle concernée.

3 – COMITÉ DE JUMELAGE : subvention exceptionnelle (délibération n° 2017.09.15/03)

Monsieur DESVERNES présente le relevé des factures du carburant utilisé, début juin, lors du voyage à Slavkov des représentants du Comité de Jumelage.

A l'unanimité, les membres, décident de verser une subvention exceptionnelle de 220.00 € à cette association.

4 –TRANSPORT SCOLAIRE COLLÈGE : participation (délibération n° 2017.09.15/04)

Monsieur le Maire propose de participer à 50 % à l'achat des vignettes de transport pour les élèves domiciliés à DARNEY scolarisés au collège de MONTHUREUX-SUR-SAÔNE, de septembre 2016 à juin 2017 pour les élèves de 3^{ème} et 4^{ème}.

A partir de l'année scolaire 2017-2018 et pour les années suivantes, la participation sera également de 50 % pour tous les élèves de Darney scolarisés au Collège de Monthureux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de rembourser les familles, à la hauteur de 50 % du tarif des vignettes de transport scolaire sur présentation des justificatifs.

5 – SDANC : participation 2017 (délibération n° 2017.0.9.15/05)

Monsieur DESVERNES informe que dans son courrier du 17 juillet le Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif a fixé, la participation financière annuelle des communes adhérentes en fonction de la population soit à 80.00 € pour DARNEY (1001 à 5000 habitants)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte le montant de la participation à ce syndicat pour 2017

6 – STATION D'ÉPURATION : achat d'un terrain (délibération n° 2017.09.15/06)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la construction de la future station d'épuration ne peut être réalisée sur le terrain où se trouve l'actuelle car son

emplacement se situe dans la zone du PPRI, il fallait donc réfléchir sur une nouvelle implantation.

Après recherche et contact, la parcelle située sur la commune d'ATTIGNY d'une superficie de 1 ha 44 a 25 ca au lieu dit "la forêt" nous conviendrait. Dans son courrier du 10 mai, la Direction Départementale des Territoires, service de l'environnement et des risques, bureau Police de l'Eau Qualité Eaux Souterraines nous a donné son aval.

Monsieur Daniel MARTIN, le propriétaire a présenté à la Commission Municipale Travaux le 23 août une offre pour l'achat de son terrain à 2 € le m².

La DGFP – Division Domaine contactée pour connaître sa valeur vénale nous a précisé que «l'avis du service des Domaines n'est pas obligatoire pour les acquisitions immobilières inférieures au seuil de 180.000 € fixé par arrêté du Ministre des Finances et que par conséquent, il appartient à la commune de procéder à cette acquisition au mieux de ses intérêts sans avis domanial ».

Monsieur DESVESNES signale qu'il y aura lieu d'établir une convention amiable de servitude de passage avec le propriétaire de la voirie.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal, 11 voix pour et 2 contre, acceptent la proposition d'achat de 2 € le m², les frais notariés restant à notre charge, et proposent d'instituer une clause de réserve pour non aboutissement du projet.

7 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Afin de prévoir l'achat du terrain ci-dessus, il y a lieu de procéder à des virements de crédit au budget concerné :

- ✓ Compte 2111 - opération 49 : + 12.000 €
- ✓ Compte 2315 - opération 49 : - 12.000 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les modifications budgétaires ci-dessus.

8 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES DE L'EAU – RPOS (délibération n° 2017.09.15/07)

Les rapports annuels 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et du service public de l'eau potable sont présentés aux membres du Conseil.

Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers des services, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité adopte lesdits rapports.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- les travaux de la station de traitement de l'eau ont démarré : les fondations sont faites.
- travaux rue Jules Ferry : les entreprises sont dans les temps. Gros problème sur les bordures du trottoir côté pair : impossible de poser celles existantes (la conduite de gaz n'est pas assez profonde et de plus accolée à la roche) = danger. La solution retenue est la fabrication de bordure "béton" sur place : prolongation des délais jusqu'à début novembre.
- Le 25 septembre 18 h réunion des élus, à la salle des fêtes, avec les représentants du Conseil Régional.
- Contrat de Ruralité et pacte de la Ruralité portés conjointement par la Région et le Département pour la revitalisation des centres bourgs :

Rambervillers – Xertigny – Bains les Bains – Darney avec embauche d'un chargé d'études, diagnostic de l'existant en matière d'immeubles dégradés et abandonnés, propositions d'aménagement avec l'octroi de subventions.

- EHPAD : Monsieur FOUCHET, le Directeur, est mis en cause par l'ARS sur sa gestion. L'administration provisoire des établissements de Lamarche, Darney, Mirecourt est prévue par un cadre de l'Hôpital Psychiatrique de Ravenel. L'EHPAD de Darney demande son autonomie. Les travaux de restructuration du site Barbier sont bientôt terminés.

- Pour infos : le taux du Crédit Mutuel pour le prêt envisagé est de 1.15 % sur 15 ans alors que le Crédit Agricole propose 1.57 % + les pénalités (75.000 €) si négociation du prêt en cours.

- Travaux d'éclairage aux HLM côté Route des Rochottes : obligation de passer par le Syndicat d'Électrification des Vosges. Une réunion avec les habitants est prévue pour expliquer le projet d'aménagement du quartier.

- Comme l'an passé, un appel est en cours afin de récompenser les étudiants ayant obtenus la mention "très bien" à leur examen de fin d'année.

- Semaine portes ouvertes de la maison des services au public, située rue de la République, du lundi 18 septembre au vendredi 22 septembre, avec animations portées par le PETR du pays d'Epinal cœur des Vosges.

- Nomination de Madame Véronique WEIBEL inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Vittel en remplacement de Madame Anne-Marie LEYGONIE.

- Madame la Capitaine Audrey CAGNON est depuis le 1er août 2017 affectée à la Compagnie de Gendarmerie Départementale de NEUFCHATEAU.

- Succession de Madame PRIKAZSKY : la vente du mobilier par le commissaire-priseur à l'Hôtel des Ventes de DIJON s'élève à 3000,00 €. Concernant la vente des biens immobiliers, Maître TRON, va contacter leur service négociation pour connaître l'avancement de ce dossier.

- Aménagement du bureau accueil le 23-24-25 octobre, les travaux s'élèvent à 11.500 €, somme qui sera prélevée sur le compte "dépenses imprévues".

- Monsieur le Docteur AGAPIE dentiste, qui va reprendre le cabinet du Docteur MUTAS attend son inscription à l'ONCD.

Gymnase :

- revêtement de sol + traçage terminés ; le mobilier tables, chaises et chariots arrivés ; reste à régler petit problème de marquage et 4 chaises à remplacer. Fuites sur la toiture : entreprise SONREL a demandé une expertise : dossier en cours.

Travaux :

•Ateliers

- ACTISOV a terminé les travaux de maçonnerie ; pose de traverses bois au plafond - le menuisier a posé les fenêtres : suite avec l'entreprise Briot pour chauffage/plomberie/électricité.

- Monsieur LEGROS a enlevé le volet et posé la porte de garage.

•Barbeline

- les travaux par Bâtiment Service de Thaon les Vosges sur la toiture du local incendie sont terminés... mais fuite ; l'entreprise interviendra la

semaine prochaine. Devis pour l'isolation du local technique par M. MARULIER et M. CLEMENT en attente.

- La haie entre le groupe scolaire et l'aire de jeux des petits a été totalement coupée.

- démolition HLM grand jardin à partir de début octobre.

- marquage devant le cimetière par nos services avec interdiction de stationnement.

- 2 grosses fuites d'eau (devant le PMU à 2h du matin dans la nuit du dimanche au lundi 20 août). Fuite au niveau d'une tête de compteur au n° 61 de la rue de la République

- Devis et accord pour intervention sur porte coupe-feu salle des fêtes + intervention gratuite sur isolation des fenêtres par l'Entreprise TRIDON, installation du nouveau chauffage à partir du 9 octobre pendant 15 jours par l'entreprise MATHIS et PHILIPPE.

Camping/piscine :

Nos acheteurs arrêtent leur projet : ils n'ont pas eu leur prêt. On repart à zéro avec les agences MUNCK et DELBET. La publicité de l'Ecolonie et du camping du Verbamont posée à l'entrée de notre site a été enlevée (courrier fait aux 2 entités - réponse du Verbamont).

Château :

Appel de Monsieur FREMONT. La Région donne son feu vert pour débiter les travaux, mais il est préférable d'attendre un accord écrit du Conseil Régional avant toute intervention.

Divers :

Les anciens abattoirs ont été squattés par des individus dont 2 jeunes mineurs : petites dégradations surtout carreaux cassés : la menuiserie LEGROS interviendra dès que possible pour les remplacer : devis environ 505,23 € TTC ; nous sommes assurés pour le bris de glace.

Pour palier au manque d'effectif aux ateliers : emploi de 2 agents par ACTISOV pour 15 jours.

Refus de participation des communes d'Ainville et Fouchécourt aux restos du cœur.

Concernant la réhabilitation du collège c'est la COM COM qui va en assurer la gestion. Les conventions d'occupation des locaux vont être établies avec les occupants potentiels (MPT - Association Familiale - Mme Cholley (exercices bien être) - l'Eau Vive). Les frais de fonctionnement chauffage - électricité etc. (42.000 € en 2016) seront partagés entre les occupants et le Conseil Départemental pour la surface inoccupée.

Dates

- le 21 septembre 20 h 30 salle A Poirot : préparation de la Saint Nicolas.
- Samedi 30 septembre loto Association familiale Salle des fêtes.
- Dimanche 15 octobre marché artisanal et du terroir au gymnase.

Rappel aux membres de la commission travaux : réunion de chantier tous les jeudi matin 10 h route de Vittel (station de traitement de l'eau) et le même jour à 14 h30 rue Jules Ferry.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45

Darney, 15 septembre 2017

Le Maire,

Y. DESVERNES

